

Utiliser des mots en latin en droit

Par **laws**, le 13/11/2015 à 18:21

Bonjour

Je suis en L1 de droit et j'aimerais savoir si l'utilisation de mots ou expressions en latin lors de la rédaction d'un commentaire ou d'une dissertation pouvait nous apporter des points ou valoriser notre copie.

Merci d'avance

Par **Dragon**, le 13/11/2015 à 20:08

Bonsoir,

je pense que ça n'a aucune importance majeure ; et je n'ai jamais entendu un prof affirmer le contraire pour l'instant.

Par **Emillac**, le 13/11/2015 à 21:14

Bonsoir,

Disons que si le commentaire ou la dissertation sont nasebroles par ailleurs, ce n'est pas une ou plusieurs citations latines qui les sauvera...

[smile4]

Par **bulle**, le 14/11/2015 à 09:27

Bonjour,

Utiliser des mots en latin, c'est bien beau mais ce sera le contenu de votre copie qui comptera que vous mettiez ou pas des mots en latin. Cela ne valorisera donc pas forcément votre copie.

Par **laws**, le 16/11/2015 à 18:37

Merci beaucoup :)